

PLAN STRATÉGIQUE DU CMEC, 2017-2021



VISION

Les provinces et les territoires profitent d'une coopération sur l'offre équitable de possibilités d'éducation de grande qualité pour tous les Canadiens et Canadiennes tout au long de leur vie.



MISSION

Offrir aux provinces et aux territoires un forum pour discuter et un véhicule pour une action concertée en éducation.



POLITIQUES

Favoriser des systèmes d'éducation très performants, adaptables, équitables et accessibles à tous.

- 1.1 Analyser les enjeux qui touchent l'éducation de la petite enfance et l'éducation primaire-secondaire au Canada pour éclairer les discussions sur les politiques.
- 1.2 Analyser les enjeux qui touchent l'éducation postsecondaire, l'apprentissage des adultes et le développement des compétences au Canada pour éclairer les discussions sur les politiques.
- 1.3 Élaborer des initiatives pancanadiennes d'éducation des Autochtones en réponse à l'appel à l'action 63 de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.



PROGRAMMES

Coordonner des programmes et des services à valeur ajoutée qui soient efficaces.

- 2.1 Coordonner les programmes pancanadiens et internationaux d'évaluation du rendement des élèves et des adultes.
- 2.2 Soutenir l'élaboration et l'analyse de données et d'indicateurs pancanadiens de l'éducation et coordonner la participation du Canada au travail de l'UNESCO et de l'OCDE sur les indicateurs.
- 2.3 Coordonner, à l'échelle du pays, les initiatives et les programmes pancanadiens d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde.
- 2.4 Soutenir l'évaluation et la reconnaissance des qualifications ainsi que les obligations du Canada aux termes de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.



INTERNATIONAL

Favoriser le dialogue et les partenariats internationaux en éducation.

- 3.1 Représenter les provinces et les territoires aux réunions internationales liées à l'éducation ainsi que sur la scène internationale et contribuer aux discussions stratégiques internationales sur l'éducation.
- 3.2 Travailler, au besoin avec le gouvernement fédéral, pour promouvoir le pays comme destination d'études internationales de premier choix; encourager les Canadiennes et Canadiens à étudier à l'étranger.



GOUVERNANCE

Offrir aux provinces et aux territoires un forum intergouvernemental efficace et pertinent sur l'éducation.

- 4.1 Communiquer aux parties intéressées, aux décideurs et au public les points de vue communs des ministres de l'Éducation provinciaux et territoriaux.
- 4.2 Fournir aux ministres de l'Éducation diverses occasions de discuter des questions ayant trait à l'éducation.
- 4.3 Gérer avec rigueur les fonds publics de sorte que le CMEC soit une organisation transparente en bonne santé financière.